

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 415****6 juin 2001****SOMMAIRE**

<b>Agil S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19899</b>	<b>Curitiba Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19887</b>
<b>Agrest Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19911</b>	<b>DAA International S.A., Goebange</b> .....	<b>19900</b>
<b>Aquafisch, S.à r.l.</b> .....	<b>19878</b>	<b>DAA International S.A., Goebange</b> .....	<b>19900</b>
<b>Araxa Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19914</b>	<b>Dartep S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19912</b>
<b>Araxal S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19891</b>	<b>Davis S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19910</b>
<b>Araxal S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19891</b>	<b>Diammo S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19916</b>
<b>Arcaim Broadcasting Company S.A., Berdorf</b> ....	<b>19892</b>	<b>Dstor S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19888</b>
<b>Arcaim Broadcasting Company S.A., Berdorf</b> ....	<b>19893</b>	<b>Dzong S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19889</b>
<b>AV Capital S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19886</b>	<b>E.F.E.C. Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19909</b>
<b>B.D.I. Luxembourg S.A.</b> .....	<b>19884</b>	<b>Eldolux S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19913</b>
<b>B.S. Quartz Engineering S.A.</b> .....	<b>19883</b>	<b>Electro Ferreira, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>19890</b>
<b>Batirom, S.à r.l., Medernach</b> .....	<b>19887</b>	<b>Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg</b> .....	<b>19908</b>
<b>Beeri S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19889</b>	<b>Elista S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19903</b>
<b>Beeri S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19889</b>	<b>Enka S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19890</b>
<b>Belazur S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19884</b>	<b>Entreprise Electrique Georges, S.à r.l., Luxem-</b>	
<b>Big Bamboo, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>19884</b>	<b>bourg</b> .....	<b>19891</b>
<b>Blakeney Investors, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>19885</b>	<b>Estalex Real Estate S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19907</b>
<b>Bloomsbury International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19881</b>	<b>Ets. Pettinger, S.à r.l., Grevenmacher</b> .....	<b>19891</b>
<b>Bois et Forêts du Brabant S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19885</b>	<b>Eudemis, Luxembourg</b> .....	<b>19891</b>
<b>Bommenede International Holdings, S.à r.l., Luxem-</b>		<b>European Overseas Investments S.A., Luxem-</b>	
<b>bourg</b> .....	<b>19899</b>	<b>bourg</b> .....	<b>19892</b>
<b>Bourglinster Invest S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19886</b>	<b>European Power Systems S.A., Luxembourg</b> ....	<b>19918</b>
<b>Boutique Armeni, S.à r.l., Esch-sur-Alzette</b> .....	<b>19886</b>	<b>European Steelholding Corporation S.A., Luxem-</b>	
<b>Brooklands Finance Group S.A.</b> .....	<b>19878</b>	<b>bourg</b> .....	<b>19918</b>
<b>Brugefi Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19883</b>	<b>European Venture Capital Associates S.A., Luxem-</b>	
<b>Brugefi Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19883</b>	<b>bourg</b> .....	<b>19894</b>
<b>Cabochoch S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19886</b>	<b>Fair Play S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19894</b>
<b>Camping Um Bierg S.A., Beaufort</b> .....	<b>19875</b>	<b>Fallson S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19894</b>
<b>Capital Target Europe S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19915</b>	<b>Falter KG, Luxembourg</b> .....	<b>19895</b>
<b>Ceraton Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19911</b>	<b>Farton S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19884</b>
<b>Chalosse S.A.</b> .....	<b>19878</b>	<b>Fernbach Financial Software S.A., Luxembourg</b> ...	<b>19895</b>
<b>Charisma, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>19910</b>	<b>Fibanc International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19895</b>
<b>Charon Holding S.A.</b> .....	<b>19901</b>	<b>Fifty Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19888</b>
<b>Cheri Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19904</b>	<b>Fifty Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19888</b>
<b>Clairam Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19914</b>	<b>Fimaco S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19902</b>
<b>Clervaux Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19905</b>	<b>Financière du Mont d'Arbois S.A., Luxembourg</b> ..	<b>19874</b>
<b>Compagnie de Participations Financières (Luxem-</b>		<b>Finanziaria Regina S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19920</b>
<b>bourg) S.A.</b> .....	<b>19883</b>	<b>Fincer Lussemburgo S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19874</b>
<b>Compagnie Investissement Europe Holding Lu-</b>		<b>Finwash S.A., Luxembourg</b> .....	<b>19909</b>
<b>xembourg S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>19912</b>	<b>FMG MIR, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>19882</b>

FMG MIR, Sicav, Luxembourg.....	19882	Noramco International, S.à r.l., Echternach.....	19894
Fontina, S.à r.l., Luxembourg.....	19894	NPC Nutriment Patent Company S.A., Luxem-	
(Camille) Frères Dilux, S.à r.l., Luxembourg.....	19887	bourg.....	19917
Fresh Pacific Open Fund.....	19901	Parsifal S.A., Luxembourg.....	19901
Goldrose S.A.H.....	19911	Polysuture AG, Weiswampach.....	19878
Gravey S.A.H., Luxembourg.....	19902	Rispoll Investment Holding S.A., Luxembourg...	19915
Groupement Forestier Our-Sûre, A.s.b.l., Foh-		S.E.F.D. S.A.....	19878
ren.....	19885	Sanko Holding S.A.....	19878
H.D. Real Estate Investment Company S.A., Lu-		Sentrim S.A.H., Luxembourg.....	19920
xembourg.....	19903	Simagra S.A.H., Luxembourg.....	19918
(De) Hauke Finance S.A., Luxembourg.....	19887	Sobruxa S.A., Luxembourg.....	19916
Hectary S.A.....	19882	Société de Gestion du Patrimoine Familiale «M»	
Hector, Sicav, Luxembourg.....	19906	Holding S.A., Luxembourg.....	19919
Hega Europe S.A.H., Luxembourg.....	19908	Société Financière du Mont Canigou S.A.H., Lu-	
(Jos.) Hertz, S.à r.l., Diekirch.....	19890	xembourg.....	19901
Hexx S.A.H., Luxembourg.....	19917	Soleil Holding S.A., Luxembourg.....	19911
Holleur S.A., Luxembourg.....	19904	Terrassements Soloter S.A., Luxembourg.....	19904
Iberofinance S.A., Strassen.....	19919	Textilco S.A., Luxembourg.....	19917
Illinois S.A.H., Luxembourg.....	19907	Tradep S.A., Luxembourg.....	19919
Immogeso S.A.....	19881	Turner Audit & Domiciliation Company S.C., Lu-	
Induno S.A., Luxembourg.....	19906	xembourg.....	19895
Jofad Holding S.A., Luxembourg.....	19913	Ulysses, Sicav, Luxembourg.....	19905
Joint Investment Holding S.A., Luxembourg.....	19912	Valbeach Constructing Company S.A., Luxem-	
Köner + Keutz Finanz AG, Luxembourg.....	19914	bourg.....	19912
Lantau S.A., Luxembourg.....	19910	Webtel International S.A.....	19901
Lavilalux S.A.....	19881	West End International S.A., Luxembourg.....	19915
Linethy S.A.H., Luxembourg.....	19909	Whitechapel Holdings S.A.H., Luxembourg.....	19913
Lux-Index US, Sicav, Luxembourg.....	19902	Wintersport Investments Holding S.A., Luxem-	
Marine Resources Inc. S.A.H., Luxembourg.....	19903	bourg.....	19905
Min Invest S.A.H., Luxembourg.....	19908	Xenor S.A.H., Luxembourg.....	19908
Monapa Holding S.A., Luxembourg.....	19904	Yorta S.A.H., Luxembourg.....	19907
Net Game S.A., Luxembourg.....	19909	Zorbas S.A.H., Luxembourg.....	19907
Nicomar International S.A., Luxembourg.....	19916	Zorinvest S.A., Luxembourg.....	19918
Nobel Constructing Company S.A., Luxembourg.	19915	Zukunft AG, Luxembourg.....	19903

**FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 58.395.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

*Pour la société FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(68210/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**FINCER LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.  
R. C. Luxembourg B 53.482.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société FINCER LUSSEMBURGO S.A. et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68211/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**CAMPING UM BIERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6310 Beaufort, 110, Grand-rue.

## STATUTS

L'an deux mille, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Paul Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 120, Grand-rue;
- 2.- Monsieur Frank Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 104, Grand-rue.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée****Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de CAMPING UM BIERG S.A.

Le siège de la société est établi à Beaufort.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un camping, la location immobilière, le débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées, la restauration et l'hébergement.

D'une façon générale, la société pourra faire tous actes, prestations, transactions, entreprises ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer sa réalisation.

**Titre II. Capital, Actions****Art. 3.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983 modifiant la loi de 1915.

La cession d'actions entre actionnaires est libre.

Pour le cas où un actionnaire entendrait céder des actions à une personne qui n'est pas actionnaire, il devra préalablement et par lettre recommandée, faire connaître aux autres actionnaires six mois à l'avance, le nombre d'actions à céder, les nom, prénom, profession et domicile des cessionnaires proposés, le prix ou autres rémunérations convenus. Les autres actionnaires auront alors au prorata de leur participation dans la société, un droit de préemption qu'ils devront exercer par lettre recommandée à l'actionnaire proposant la cession dans les six mois de la réception de l'avis de proposition de cession. Le non-exercice du droit de préemption par certains actionnaires accroîtra à due concurrence le droit de préemption des actionnaires ayant décidé de l'exercer. Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement les actionnaires jouiront d'un délai supplémentaire de deux mois commençant à courir à l'expiration du délai de six mois imparti aux actionnaires pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Les actionnaires exerçant le droit de préemption pourront acquérir les titres offerts au prix indiqué et aux conditions de paiement prévues pour la cession proposée ou peuvent opter d'exercer le droit de préemption à un prix qui sera fixé en principe par l'accord unanime de tous les actionnaires. Au cas où il ne serait pas possible d'aboutir à un tel accord unanime, le prix de rachat se calculera d'office sur la base des fonds propres du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale.

Le droit de préemption pourra porter sur tout ou partie seulement des titres faisant l'objet de la proposition de cession.

En cas de décès d'un actionnaire les actions ne peuvent être transmises à des non-actionnaires que moyennant l'agrément unanime des actionnaires survivants. En cas de refus d'agrément, les autres actionnaires auront, conformément aux dispositions des trois alinéas qui précèdent et dans les délais et au prix y prévus, le droit d'acheter les parts desdits héritiers ou de désigner des acheteurs qui auront été agréés par les actionnaires et le prix sera fixé conformément aux trois alinéas qui précèdent. Le prix en sera payable, sans intérêts, à l'expiration d'une année suivant l'acquisition.

Toute cession faite en violation des dispositions qui précèdent et en violation du droit de préemption conféré aux autres actionnaires est inopposable à la société et aux autres actionnaires.

**Titre III.- Administration****Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, rééligibles et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 5.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

**Art. 6.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 7.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 8 des statuts.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société dans le cadre de la gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs-délégués.

La délégation de la gestion journalière de la société à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, actionnaires ou non.

**Art. 9.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 10.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 11.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième lundi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Les quorums et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée, sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 13.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 14.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale, ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. - Disposition générale**

**Art. 16.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2001.

2) La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2002.

*Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1.- Monsieur Paul Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 120, Grand-rue, deux cent cinquante actions	250
2.- Monsieur Frank Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 104, Grand-rue, deux cent cinquante actions	250
Total: cinq cents actions	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante-quinze mille francs.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de deux millions seize mille neuf cent quatre-vingt-quinze mille francs luxembourgeois (2.016.995,- LUF).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants, préqualifiés, représentant l'entière du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) Monsieur Paul Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 120, Grand-rue;
  - b) Monsieur Frank Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 104, Grand-rue;
  - c) Madame Jacqueline Meyer, sans état particulier, veuve de Monsieur Lucien Gierten, demeurant à L-6310 Beaufort 120, Grand-rue.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:  
La SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, ayant son siège à Luxembourg, 7, rue du Fort Reinsheim.
- 4.- Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.
- 5.- L'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion journalière à Messieurs Paul et Frank Gierten, prénommés.
- 6.- Le siège social de la société est fixé à L-6310 Beaufort, 110, Grand-rue.  
Dont acte, fait et passé à Beaufort, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.  
Signé: F. Gierten, P. Gierten, H. Beck.

*Réunion des administrateurs de la société*

Les comparants:

- a) Monsieur Paul Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 120, Grand-rue;
- b) Monsieur Frank Gierten, hôtelier, demeurant à L-6310 Beaufort, 104, Grand-rue;
- c) Madame Jacqueline Meyer, sans état particulier, veuve de Monsieur Lucien Gierten, demeurant à L-6310 Beaufort, 120, Grand-rue,

agissant en leur qualité de membres du conseil d'administration de la société CAMPING UM BIERG S.A. et conformément à l'autorisation reçue par l'assemblée générale de la société, ayant eu lieu immédiatement après sa constitution, désignent Messieurs Paul et Frank Gierten, prénommés, comme administrateurs-délégués de la société et leur confient la gestion journalière de la société et la représentation de la société avoir pouvoir d'engager la société uniquement par leur signature dans le cadre de cette gestion journalière.

Beaufort, le 17 novembre 2000.

Signatures.

Enregistré à Echternach, le 20 novembre 2000, vol. 350, fol. 94, case 1. – Reçu 20.170 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 28 novembre 2000.

H. Beck.

(93032/201/194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

**BROOKLANDS FINANCE GROUP, Société Anonyme.  
 CHALOSSE, Société Anonyme.  
 AQUAFISCH, Société à Responsabilité Limitée.  
 SANKO HOLDING, Société Anonyme.  
 S.E.F.D., Société Anonyme.**

—  
 LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Par jugements du 17 mai 2001, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 1<sup>e</sup> section, siégeant en matière commerciale a déclaré dissoutes et a ordonné la liquidation des sociétés suivantes:

- la société anonyme BROOKLANDS FINANCE GROUP, dont le siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, a été dénoncé le 1<sup>er</sup> janvier 1998 par la société RUTLEDGE & ASSOCIES S.A.,
- la société anonyme CHALOSSE, dont le siège social à L-1285 Luxembourg, B.P. 2540, 5, rue Aldringen, a été dénoncé le 31 décembre 1999 par le domiciliataire,
- la société à responsabilité limitée AQUAFISCH, avec siège social à L-5720 Aspelt, 27, Op Laangert, de fait inconnue à cette adresse,
- la société anonyme SANKO HOLDING, dont le siège à L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean, a été dénoncé le 1<sup>er</sup> janvier 1999 par la FIDUCIAIRE EUROLUX S.A.
- la société anonyme S.E.F.D., dont le siège social à L-1017 Luxembourg, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé le 10 mars 1999 par le domiciliataire.

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Jean-Paul Meyers, juge-délégué du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et ont désigné comme liquidateur Maître Nathalie Boron, avocat, demeurant à Luxembourg.

Lesdits jugements ordonnent aux créanciers de faire leur déclaration de créances au Tribunal d'Arrondissement avant le 6 juin 2001.

Pour extrait conforme  
 Maître N. Boron  
 Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 44, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33357/999/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2001.

---

**POLYSUTURE A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

—  
 STATUTEN

Im Jahre zweitausend, den zwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz in Diekirch.

Sind erschienen:

1. Herr Raimund Schmitz, Tierarzt, wohnhaft in B-4784 Sankt Vith, Hünningen, 37;
2. Dame Anneliese Michaelis, Hausfrau, Ehegattin von Herrn Raimund Schmitz, vorgeannt, bei ihm wohnhaft.

Diese Erschienenen, handelnd in ihren vorerwähnten Eigenschaften, ersuchen den Notar wie folgt die Satzungen einer Aktiengesellschaft zu beurkunden:

**Kapitel I. Benennung, Sitz, Gesellschaftszweck, Dauer**

**Art. 1.** Unter der Bezeichnung POLYSUTURE A.G. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg, als auch im Ausland errichtet werden. Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Maßnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes luxemburgisch bleibt. Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

**Art. 3.** Die Gesellschaft ist gegründet für eine unbestimmte Dauer.

**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist der Ankauf und Verkauf von Rohstoffen für chirurgisches Nahtmaterial, Ankauf und Verkauf von chirurgischem Nahtmaterial und Ankauf und Verkauf von medizinischen Bedarfsartikeln.

Die Gesellschaft kann im allgemeinen alle industriellen, kaufmännischen und finanziellen Handlungen, die mit diesem Gegenstand mittelbar oder unmittelbar in Verbindung stehen, tätigen.

Die Gesellschaft kann sich gleichfalls durch Einbringungen, Anteilzeichnungen, Verschmelzungen oder auf jede Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen oder ähnlichen Zweck verfolgen oder die Ausdehnung und Entwicklung der hiermit gegründeten Gesellschaft begünstigen könnten.

## Kapitel II. Gesellschaftskapital, Aktien

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf einunddreissigtausend (31.000,-) Euro, eingeteilt in tausend (1.000,-) Aktien zu je einunddreissig (31,-) Euro.

Nach Wahl ihrer Besitzer können die Aktien in einzelne Aktien darstellende Zertifikate, oder in Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Zu allen fiskalischen Zwecken hat das Kapital einen Gegenwert von eine Million zweihunderfünfzigtausendfünfhundertsiebenunddreissig (1.250.537,-) Franken.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

## Kapitel III. Verwaltung, Übertragung

**Art. 6.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, welche Aktionäre der Gesellschaft sind oder nicht. Sie werden ernannt für eine sechs Jahre nicht überschreitende Amtszeit, durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche dieselben zu jeder Zeit abberufen kann.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates frei, so können die verbleibenden Mitglieder zusammen mit den Kommissaren das frei gewordene Amt vorläufig besetzen.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat bestellt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden, der von der Generalversammlung gewählt wird. Im Falle der Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgaben. Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann. Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegrafisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben, Telegramme und Telefaxe müssen schriftlich bestätigt werden. Ein schriftlich gefasster Beschluss der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam, wie ein anlässlich einer Verwaltungsratsitzung gefasster Beschluss.

**Art. 8.** Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben. Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

**Art. 9.** Der Verwaltungsrat ist mit den weitestgehenden Vollmachten versehen, um alle mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängenden Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen.

Sämtliche Handlungen, welche nicht durch das Gesetz oder durch gegenwärtige Satzung ausdrücklich der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird verpflichtet unter allen Umständen durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, oder durch die Einzelunterschrift des geschäftsführenden Verwalters, es sei denn, dass spezielle Entscheidungen getroffen wurden über Bevollmächtigung und Stellvertretung des Verwaltungsrates.

**Art. 11.** Der Verwaltungsrat kann seine Vollmacht in Bezug auf die tägliche Gesellschaftsführung der Gesellschaft an einen oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates übertragen; diese haben den Titel eines geschäftsführenden Verwalters.

Der Verwaltungsrat kann weiterhin die gesamte Geschäftsverwaltung der Gesellschaft oder eine bestimmte Abzweigung davon an einen oder mehrere Geschäftsführer übertragen, oder für bestimmte Anliegen Sondervollmachten an einen oder mehrere, von ihm ausgewählte Prokuristen abgeben, die weder Mitglied des Verwaltungsrates, noch Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen.

**Art. 12.** Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannten Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt. Die Dauer der Amtszeit der Kommissare wird von der Generalversammlung festgelegt, sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

## Kapitel V. Generalversammlung

**Art. 13.** Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäss den Bestimmungen des Gesetzes. Sollten die Aktionäre nicht bekannt sein, erfolgt die Einberufung durch Veröffentlichung im Mémorial und in den geeigneten Tageszeitungen nach den gesetzlichen Bestimmungen.

**Art. 14.** Die jährliche Generalversammlung findet statt an jedem zweiten Mittwoch des Monats Mai um fünfzehn Uhr nachmittags im Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, zu erstem Mal im Jahre 2002.

Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag verschoben.

**Art. 15.** Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine ausserordentliche Generalversammlung einberufen. Sie muss einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens zwanzig Prozent (20%) des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

**Art. 16.** Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme.

## Kapitel VI. Geschäftsjahr, Verteilung des Reingewinnes

**Art. 17.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, welches beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft

und endet am 31. Dezember 2001. Der Verwaltungsrat erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung. Der Verwaltungsrat legt den Kommissaren die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung vor.

**Art. 18.** Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Reingewinn werden fünf Prozent (5%) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt; diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals darstellt. Mit Zustimmung des Kommissars und unter Beachtung der diesbezüglichen Vorschriften kann der Verwaltungsrat Zwischendividenden ausschütten. Die Generalversammlung kann beschliessen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitalbildung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

### Kapitel VII. Auflösung, Liquidation

**Art. 19.** Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss, wie die Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütung ernannt werden.

### Kapitel VIII. Allgemeines

**Art. 20.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung vorgesehen sind, wird auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, so wie dieses Gesetz umgeändert wurde, hingewiesen.

#### *Zeichnung der Aktien*

Nachdem die Sitzung wie hiervor festgesetzt wurde, haben die Erschienenen erklärt, dass das gesamte Kapital wie folgt gezeichnet wurde:

Herr Raimund Schmitz, vorgeannt, fünfhundert Aktien .....	500
Dame Anneliese Michaelis, vorgeannt, fünfhundert Aktien .....	500
Total: tausend Aktien .....	1.000

Sämtliche Aktien wurden zu einhundert Prozent (100%) in bar eingezahlt, sodass der Gesellschaft ab heute die Summe von einunddreissigtausend (31.000,-) Euro zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

#### *Feststellung*

Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall, wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

#### *Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter irgendwelcher Form, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit der Gründung erwachsen oder ihr auferlegt werden, beträgt ungefähr fünfzigtausend (50.000,-) Franken.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf drei, diejenige der Kommissare wird festgesetzt auf einen.

2. Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt für die Dauer von 6 Jahren:

1. Herr Raimund Schmitz, vorgeannt;

2. Dame Anneliese Michaelis, vorgeannt;

3. Die Aktien Holdinggesellschaft LUCKY INVEST S.A.H., mit Sitz in L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

3. Die Generalversammlung bestimmt zum Vorsitzenden und geschäftsführenden Verwalter:

Herrn Raimund Schmitz, vorgeannt.

4. Die Generalversammlung bestimmt, dass die Gesellschaft vertreten wird, durch die alleinige Unterschrift des geschäftsführenden Verwalters.

5. Zum Kommissar wird ernannt:

Herr Paul Müller, Privatbeamter, wohnhaft in L-9513 Wiltz, 60, rue de la Chapelle.

Das Mandat des Kommissars endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2002.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Diekirch, in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Schmitz, A. Michaelis, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 23 octobre 2000, vol. 604, fol. 32, case 3. – Reçu 12.505 francs.

*Le Receveur ff. (signé): M. Felten.*

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Verlangen auf stempelfreies Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Diekirch, den 1. Dezember 2000.

F. Unsen.

(93038/234/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 décembre 2000.



**LAVILALUX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 57.024.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme LAVILALUX S.A. au Centre d'Affaires «le 2000», L-3378 Livange.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la société FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société LAVILALUX S.A.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société LAVILALUX S.A.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

HARRIMAN HOLDINGS INC

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552 fol. 55, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32914/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2001.

**IMMOGESO S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 56.015.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme IMMOGESO S.A. au Centre d'Affaires «le 2000», L-3378 Livange.

Livange, le 3 mai 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la société FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société IMMOGESO S.A.

Livange, le 3 mai 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société IMMOGESO S.A.

Livange, le 3 mai 2001.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 03 mai 2001, vol. 552, fol. 55, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32890/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2001.

**BLOOMSBURY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 58.267.

En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la FIDUCIAIRE FIBETRUST, (Société civile d'expertises comptables) ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg et la société BLOOMSBURY INTERNATIONAL S.A., immatriculée au registre de commerce et des sociétés n° B 58.267, confirment avoir conclu en date du 17 avril 1998 un contrat de domiciliation pour une durée indéterminée à cette même adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

FIDUCIAIRE FIBETRUST.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53 case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68124/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**HECTARY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 55.853.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce avec effet immédiat, le siège de la société anonyme HECTARY S.A. au Centre d'Affaires «le 2000», L-3378 Livange.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que Monsieur Detourbet Jean-Marie démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société HECTARY S.A.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

J.-M. Detourbet.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que Monsieur Guez Jérôme démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société HECTARY S.A.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

J. Guez.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 2 mai 2001, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société HECTARY S.A.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

HARRIMAN HOLDINGS INC

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 03 mai 2001, vol. 552, fol. 55, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32880/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2001.

**FMG MIR, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 64, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2000.

BNP PARIBAS LUXEMBOURG

Signatures

(68212/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**FMG MIR, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.392.

*Extract of the Ordinary General Meeting of shareholders  
held at the registered office on Tuesday April 18, 2000 at 11.00 a.m.*

*Sixth resolution*

The General Meeting unanimously resolves to appoint Mrs Anne de la Vallée Poussin in replacement of Mr Charles Hamer as Director of the Fund and to re-elect the other Directors being Mr Yves Mirabaud, Mr Pierre Lingjaerde and Mr Carl de Geer for a new term of one year to end at the next Annual General Meeting in 2001.

Furthermore the General Meeting decides to extend the total number of Directors to five and to appoint Mr Johan Kahm as Director of the Fund. This nomination is subject to the approval of the Luxembourg Supervisory Authorities.

*Seventh resolution*

The General Meeting unanimously resolves to elect Ernst & Young, Luxembourg as Auditor for a period of one year to end at the next Annual General Meeting in 2001. This election is subject to the approval of the Luxembourg Supervisory Authorities.

Pour copie conforme

BNP PARIBAS LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 64, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68213/009/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 28.500.

Le siège social à Luxembourg, 49, boulevard Royal, est dénoncé avec effet immédiat.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

OSCH &amp; ARENDT, Avocats

*Le domiciliataire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32808/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2001.

**B.S. QUARTZ ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 75.362.

Le siège social de la société B.S. QUARTZ ENGINEERING S.A. au 51, boulevard Dr Charles Marx, L-2130 Luxembourg, inscrit au R.C. Luxembourg B n°75.362, a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 mai 2001.

Maître D. Phong

*Avocat à la Cour*

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32796/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2001.

**BRUGEFI INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 25.657.

Les comptes annuels au 30 septembre 1999, soumis à l'Assemblée Générale, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 63, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.*L'administrateur ad hoc*

Maître A. Rukavina

(68129/279/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**BRUGEFI INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 25.657.

*Comptes financiers de l'exercice clôturé au 30 septembre 1999*

Le soussigné a été nommé administrateur ad hoc par décision du juge des référés en date du 28 septembre 1992, et dont la mission a notamment été étendue par ordonnance de référé en date du 9 janvier 1995. L'administrateur ad hoc estime qu'il est dans l'intérêt de la société et des tierces personnes qu'il publie les projets des comptes financiers de la société BRUGEFI INVEST S.A. et ce, compte tenu de la situation de blocage partiel lors des différents votes au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

En procédant à cette publication, l'administrateur ad hoc tient cependant à préciser que son initiative est justifiée exclusivement par les intérêts de la société et ceux des tiers et ne saurait influencer les positions respectives des deux blocs d'actionnaires. La publication des comptes financiers ne saurait donc préjudicier la position d'aucun des deux groupes d'actionnaires dans le cadre de litiges actuellement pendants au Grand-Duché du Luxembourg et/ou en Belgique, respectivement ceux qui seront éventuellement introduits à l'avenir.

Luxembourg, le 28 novembre 2000.

*L'administrateur ad hoc*

A. Rukavina

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 63, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68130/279/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**B.D.I. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 75.358.

Le siège social de la société B.D.I. LUXEMBOURG S.A. au 51, boulevard Dr Charles Marx, L-2130 Luxembourg, inscrit au R.C. Luxembourg B n° 75.358, a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 mai 2001.

Maître D. Phong

*Avocat à la Cour*

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(32781/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2001.

---

**BELAZUR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 53.570.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 546, fol. 75, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2000*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

*Extrait du procès-verbal de la Réunion du Conseil d'Administration du 8 juin 2000*

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Madame Michèle Quillet administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

*Pour la société*

Signature

(68119/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**BIG BAMBOO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 29, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 21.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2000, vol. 546, fol. 26, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

*Pour BIG BAMBOO, S.à r.l. ( en liquidation)*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(68120/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FARTON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 49.230.

Société constituée le 11 novembre 1994 par M<sup>e</sup> Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C n° 61 du 7 février 1995.

Les statuts ont été modifiés le 24 février 1998 par Reginald Neuman.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 23 novembre 2000 que:

- les démissions des deux administrateurs Messieurs Jean Wagner et Alain Rukavina sont acceptées.

- Monsieur Hamed H.O. Al Harby, administrateur de sociétés, Arabie Saoudite, Monsieur Ahmed Saleh Al Mobarak, administrateur de sociétés, Arabie Saoudite sont nommés administrateurs, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 1999.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 63, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68202/279/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**BLAKENEY INVESTORS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.637.

## EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 19 octobre 2000, et a adopté les décisions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé les rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. L'Assemblée a approuvé les comptes annuels audités au 30 juin 2000 tels que soumis par le Conseil d'Administration.
3. L'Assemblée a donné décharge aux administrateurs de toute responsabilité découlant des actes accomplis au cours de l'exercice social se terminant le 30 juin 2000.
4. L'Assemblée a approuvé les rémunérations des administrateurs.
5. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Nigel Pilkington, Francis Finlay, Yves Martignier, Miles Morland, Fabien Pictet, Pierre Pictet, et Jean Pilloud pour une période d'une année.
6. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE & TOUCHE S.A.

*Pour BLAKENEY INVESTORS*

J. Mossong / P. Schott

*Directeur Général Adjoint / Directeur Général*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 546, fol. 74, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68123/052/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**BOIS ET FORETS DU BRABANT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 53.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 64, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(68125/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**GROUPEMENT FORESTIER OUR-SÛRE, A.s.b.l., Vereinigung ohne Gewinnzweck, (anc. Groupement Forestier Fohren).**

Gesellschaftssitz: Fohren.

*Generalversammlung vom 8. November 2000 in Fohren*

Anwesend waren zwei Drittel der Mitglieder des Groupement Forestier Fohren, A.s.b.l.

Einstimmig stimmten sie folgende Statutenänderung, dies gemäss Artikel 8 des Gesetzes vom 21. April 1928, abgeändert durch die Gesetze vom 22. Februar 1984 und 4. März 1994.

**Art. 1. Name und Sitz.**

Die Vereinigung führt den Namen GROUPEMENT FORESTIER OUR-SÛRE, association sans but lucratif, hat ihren Sitz in Fohren, kann aber jederzeit durch Verwaltungsratsbeschluss in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Die Vereinigung GROUPEMENT FORESTIER OUR-SÛRE, association sans but lucratif, ist korporativ dem GROUPEMENT DES SYLVICULTEURS, association sans but lucratif, angeschlossen.

**Art. 3. Mitgliedschaft.**

Mitglied kann jede natürliche und juristische Person werden, die auf dem Gelände der Kantone Vianden, Diekirch und Echternach, Wald in Eigentum oder Besitz hat.

Gemäss der ausserordentlichen Generalversammlung vom 8. November 2000 wurden nachfolgende Mitglieder in den Verwaltungsrat gewählt:

Präsident, Léon Betzen,

Sekretär, Vic Mousel,

Mitglied, Germain Pletgen.

Fohren, den 8. November 2000.

Unterschriften.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 267, fol. 2, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Siebenaler.*

(93033/999/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

**BOURLINSTER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.466.

Les comptes annuels au 31 mars 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 64, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(68127/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**BOUTIQUE ARMENI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 45.109.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 59, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(68128/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**CABOCHON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.467.

Les comptes annuels au 31 mars 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 64, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(68131/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**AV CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.636.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 23 novembre 2000*

*Première résolution*

L'assemblée, accepte les démissions de Madame Federica Bacci, Madame Maryse Santini, Monsieur Lino Berti de leurs fonctions d'administrateur de la société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée accorde pleine et entière décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de réduire le nombre d'administrateurs composant le conseil d'administration de 5 à 3 membres.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Filippo Berti, consultant, résident à Kent Place Lane 1275, 10021 Winston-Salem 27104 USA, au poste d'administrateur et de lui confier la présidence du conseil d'administration.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels qui se tiendra le deuxième vendredi du mois de juin 2001 à 10.00 heures au siège social.

Pour extrait conforme

AV CAPITAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 546, fol. 75, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68114/024/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**CAMILLE FRERES DILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2561 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.744.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 59, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(68134/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**CURITIBA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 65.279.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CURITIBA HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(68158/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**DE HAUKE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.

R. C. Luxembourg B 49.644.

—  
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société DE HAUKE FINANCE S.A. et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68164/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**BATIROM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7660 Medernach, 34, rue de Savelborn.

R. C. Diekirch B 5.210.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales signé à Luxembourg en date du 15 novembre 2000 que l'associé Patrick Renard, demeurant à B-8300 Knokke (Belgique), Léopoldlaan, 98, a cédé les 250 parts sociales qu'il détenait dans la société BATIROM, S.à r.l. à son co-associé, Monsieur Juan Manuel Romera, demeurant à L-7660 Medernach, 34, rue de Savelborn.

En vertu de la cession de parts précitée, Monsieur Juan Manuel Romera est devenu l'associé unique de la S.à r.l. BATIROM.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2000.

*Pour la S.à r.l. BATIROM*

Signature

*Mandataire*

Enregistré à Diekirch, le 28 novembre 2000, vol. 266, fol. 99, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Siebenaler.*

(93050/999/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 décembre 2000.

---

**DSTOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.  
R. C. Luxembourg B 73.208.

—  
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société DSTOR S.A. et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68174/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FIFTY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 65.443.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 67, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2000.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(68206/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FIFTY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 65.443.

—  
*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 15 février 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société FIFTY HOLDING S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.,

Mr Emilio Macellari.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.,

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de FISOGEST S.A. en tant que commissaire aux comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale Statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

6) La perte qui s'élève à LUF 468.993,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*FIFTY HOLDING S.A.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Administrateur-Délégué*

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 67, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68207/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---



**DZONG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.  
R. C. Luxembourg B 71.858.

—  
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société DZONG S.A. et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68187/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**BEERI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 55.739.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 67, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2000.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(68117/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**BEERI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 55.739.

—  
*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 2 octobre 2000 et du rapport du Conseil d'Administration de la société BEERI S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1999:

MANACOR (Luxembourg) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1999:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

6) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1999.

7) Le profit qui s'élève à EUR 119,172 est reporté.

8) Il a été décidé de corriger l'article 8 de l'Assemblée Générale des Actionnaires 1998 tenue le 16 août 1999, à savoir que le nombre d'actions existantes est de 12,500 et non 1,250.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BEERI S.A.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Administrateur-Délégué*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 67, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68118/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**ELECTRO FERREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 68.391.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 59, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

FIDUCIAIRE R. KOHN

Signature

(68188/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**ENKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.  
R. C. Luxembourg B 58.679.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société ENKA S.A. et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68189/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**JOS. HERTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9232 Diekirch, 37, am Floss.

L'an deux mille, le vingt-trois octobre.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée JOS. HERTZ, S.à r.l., avec siège social à L-9232 Diekirch, 37, am Floss, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 janvier 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 143 du 25 mars 1989.

L'assemblée est composée de:

1. Monsieur Joseph Hertz, commerçant demeurant à L-9232 Diekirch, 37, rue du Floss;
2. Madame Nadine Zimmer, épouse de Monsieur Joseph Hertz, demeurant avec lui.

Lesquels comparants déclarent agir en tant que seuls et uniques associés de la société prédésignée et requièrent le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises, à l'unanimité, et sur ordre du jour conforme.

*Première résolution*

Les associés décident de convertir le capital social en US dollars au cours moyen de ce jour (1,- USD = 47,9665 LUF), de sorte que le capital social est désormais fixé à vingt mille huit cent quarante-sept virgule quatre-vingt-huit (20.847,88 USD) US dollars, représenté par mille (1.000) parts sociales d'égale valeur.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt mille huit cent quarante-sept virgule quatre-vingt-huit (20.847,88 USD) US dollars, représenté par mille (1.000) parts sociales d'égale valeur.»

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: J. Hertz, N. Zimmer, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 24 octobre 2000, vol. 604, fol. 32, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): M. Felten.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

F. Unsen.

(93039/234/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 décembre 2000.

---

**ENTREPRISE ELECTRIQUE GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1123 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 17.009.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 59, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

FIDUCIAIRE R. KOHN

Signature

(68190/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**ETS. PETTINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6718 Grevenmacher.  
R. C. Luxembourg B 10.223.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 59, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

FIDUCIAIRE R. KOHN

Signature

(68191/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**EUDEMIS.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.  
R. C. Luxembourg B 58.861.

—  
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société EUDEMIS et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68192/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**ARAXAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R. C. Luxembourg B 37.802.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 546, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(68102/677/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**ARAXAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R. C. Luxembourg B 37.802.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 6 octobre 2000 que l'assemblée prolonge le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Michel Ifi.

*Pour réquisition*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 546, fol. 77, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68103/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**EUROPEAN OVERSEAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 64.954.

Le bilan au 31 décembre 1998 enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour la société EUROPEAN OVERSEAS INVESTMENTS S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(68195/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**ARCAIM BROADCASTING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-6551 Berdorf, 41, rue de Heisbich.  
R. C. Luxembourg B 75.830.

In the year two thousand, on the tenth of November.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of ARCAIM BROADCASTING COMPANY S.A., (the «Company»), a société anonyme, having its registered office at 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, registered to the Trade Register of Luxembourg under number B 75.830, incorporated by a deed of the undersigned notary on 10 May 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened at 11.30 a.m. with Mr Grégoire Arnaud, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Ms Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Ms Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of article 2 paragraph 1 of the articles of incorporation as follows: « The registered office of the Company is established in Berdorf, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the board of directors.

2. Setting of the address of the registered office at 41, rue de Heisbich, L-6551 Berdorf.

3. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions.

*First resolution*

The meeting decides to amend article 2 paragraph 1 of the articles of incorporation as follows:

«The registered office of the Company is established in Berdorf, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the board of directors.»

*Second resolution*

The meeting decides to set the address of the registered office at 41, rue de Heisbich, L-6551 Berdorf.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille, le dix novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société ARCAIM BROADCASTING COMPANY S.A., (la «Société») ayant son siège social aux 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75.830, constituée suivant acte reçu par le soussigné notaire, en date du 10 mai 2000, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Grégoire Arnaud, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 2 paragraphe 1 des statuts comme suit:

«Le siège social est établi à Berdorf, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

2. Détermination de l'adresse du siège social au 41, rue Heisbich, L-6551 Berdorf.

3. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 2 paragraphe 1 des statuts comme suit:

«Le siège social est établi à Berdorf, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de fixer l'adresse du siège social au 41, rue de Heisbich, L-6551 Berdorf.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Arnaud, N. Weyrich, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2000, vol. 126S, fol. 90, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2000.

F. Baden.

(68107/200/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**ARCAIM BROADCASTING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6551 Berdorf, 41, rue de Heisbich.

R. C. Luxembourg B 75.830.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

F. Baden.

(68108/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**EUROPEAN VENTURE CAPITAL ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 22.249.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EUROPEAN VENTURE CAPITAL ASSOCIATION S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(68196/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FAIR PLAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 57.304.

En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la FIDUCIAIRE FIBETRUST, (Société civile d'expertises comptables) ayant son siège social au 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, et la société FAIR PLAY S.A., immatriculée au Registre de Commerce n° B 57.304, confirment avoir conclu en date du 18 décembre 1996 un contrat de domiciliation pour une durée indéterminée à cette même adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

FIDUCIAIRE FIBETRUST.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68199/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FALLSON S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 58.699.

En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la FIDUCIAIRE FIBETRUST, (Société civile d'expertises comptables) ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, et la société FALLSON S.A.H., immatriculée au Registre de Commerce n° B 58.699, confirment avoir conclu en date du 1<sup>er</sup> janvier 2000 un contrat de domiciliation pour une durée indéterminée à cette même adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

FIDUCIAIRE FIBETRUST.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68200/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FONTINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 32.621.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 546, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Signature.

(68214/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**NORAMCO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6440 Echternach, 6, rue de la Gare.  
R. C. Diekirch B 5.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 266, fol. 98, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 novembre 2000.

Signature.

(93021/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

---

**FALTER KG.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.  
R. C. Luxembourg B 72.896.

—  
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société FALTER KG et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68201/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FERNBACH FINANCIAL SOFTWARE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
H. R. Luxemburg B 70.830.

—  
*Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 15. November 2000*

*Wirtschaftsprüfer*

ARTHUR ANDERSEN S.C. wird für 1 Jahr zum Wirtschaftsprüfer ernannt.

Luxemburg, den 15. November 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 15, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68203/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**FIBANC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 35.003.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la société en date du 31 octobre 2000*

- La démission de Monsieur Ramón Lanau, administrateur, est acceptée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 octobre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

*Secrétaire de l'assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2000, vol. 546, fol. 59, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68205/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C., Société Civile.**

Registered office: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

—  
STATUTES

There appeared:

On 1 August 2000 the under mentioned:

1. Richard Turner, réviser d'entreprises and expert-comptable living in Howald, Luxembourg  
2. TYNDALL MANAGEMENT S.A., incorporated in Luxembourg and represented by Mr J. Bout in terms of a power of attorney (Procuration) duly granted by a resolution of its Board of Directors on 23 July 2000, original versions of which are attached hereto.

3. NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., incorporated in Luxembourg and represented by Mr J. Bout in terms of a power of attorney (Procuration) duly granted by a resolution of its Board of Directors on 23 July 2000, original versions of which are attached hereto.

declare to have agreed to form a company which will have the following statutes.

**Section 1. Form - Objects - Name - Registered address - Duration**

**Art. 1.** By the present is constituted between the above-mentioned persons a civil company (société civile) which will exist between the owners of the parts of the capital hereafter created and those who may become owners of such parts in the future.

This company is governed by the present statutes as well as by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably articles 1832 to 1872 of the Civil code.

**Art. 2.** The company has as its main object the exercising of all activities related to the profession of registered auditor (réviseur d'entreprises) and chartered accountant (expert-comptable) including undertaking assignments as a statutory auditor (commissaire aux comptes) and as a domiciliation agent.

Conforming to the laws and regulations currently applicable the company will be able to undertake appointments as auditor, director of companies, liquidator and statutory auditor.

In addition, the company may invest in any form in other companies or undertakings, by way of contribution to their capital or in any other manner, which have similar objects and which have the potential to develop or extend the business of the company.

**Art. 3.** The name of the company is TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY, Société Civile.

**Art. 4.** The registered address of the company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other address within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the owners of the parts of the capital in a general meeting.

**Art. 5.** The duration of the company is 30 years from the date of its constitution, which period, without prejudice, may be prolonged or reduced.

## Section 2. Contribution of capital - Rights of the holders of the capital

**Art. 6.** The capital fully paid up will be EUR 800 (eight hundred euros) divided into 100 parts without nominal value. The parts are split as follows:

1. Richard Turner, as previously mentioned, fifty-one parts . . . . .	51
2. TYNDALL MANAGEMENT S.A., as previously mentioned, twenty-five parts . . . . .	25
3. NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., as previously mentioned, twenty-four parts . . . . .	24

Each part is considered by the company to be indivisible.

**Art. 7.** The fully paid parts of the capital are transferable between the holders of the parts and, for as long as the company acts as a registered auditor or chartered accountant, a registered auditor or chartered accountant will hold not less than 51 per cent of the parts of the capital of the company.

Otherwise, the parts of the capital may not be transferred to third parties who are not already holders of parts of the capital without the unanimous approval of all the holders of parts of the capital.

And otherwise, the holders of parts of the capital have an absolute right of pre-emption over other parts at an equal price.

**Art. 8.** Each part of the capital of the company shall entitle its owner to one vote and to a pro rata share of the total of any distribution of profits or capital of the company.

**Art. 9.** By exception to article 1863 of the Civil code, each holder of parts of the company is held liable for the debts of the company in proportion to the number of parts of the capital held.

**Art. 10.** The company will not be dissolved by the death of one or more holders of parts of the capital but will continue between the surviving holders and the successors of the deceased holder or holders.

The insolvency or prevention of the capacity to act of any holder of parts of the capital, shall not cause the company to be liquidated, it will be continued by the remainder of the holders of parts of the company.

## Section 3. Administration

**Art. 11.** The company shall be managed and administered by one or several managers who shall be registered auditors for as long as the company undertakes audit assignments.

**Art. 12.** The financial year of the company begins on the first day of January and ends on 31 December of each year, except for the first year which will commence on 1 August 2000 and end on 31 December 2000.

**Art. 13.** Once a year the holders of the company will meet ordinarily to decide on the approval of the financial accounts to the end of the previous year, to decide on the distribution of the results for that year, and to decide on the discharge of the manager or managers.

Otherwise the holders will meet extraordinarily to make any other decisions, including the amendment of these statutes, whenever called upon to do so by holders of not less than 15 per cent of the parts of the company.

When meeting ordinarily a simple majority of parts of the capital will constitute both a minimum quorum and vote on a decision, when meeting extraordinarily, this will increase to two thirds for both a minimum quorum and vote on a decision.

**Art. 14.** At the termination of the duration of the company or in the case of an anticipated earlier liquidation, the liquidation will be made by the holders of the parts or by a third party, who may be chosen by common consent and whose powers will be then fixed.

The liquidator will be able upon a decision of the holders of the parts, to transfer the assets or net assets, in part or in whole, namely assets and liabilities, to another individual, civil or commercial company.

The net surplus of the liquidation, after settling all liabilities, engagements and obligations will be shared between the holders of the parts in proportion to the number held by each of them.

**Art. 15.** In case of any dispute, the English version of these statutes will prevail.



*Extraordinary General Meeting*

And at the instance of the holders of the parts of the capital an extraordinary meeting of the company was then held and the following resolutions were unanimously decided:

1. Richard Turner, already mentioned, is named as the manager.  
 2. The company is engaged and bound by the signature of the manager signing together with a holder of the parts of the company held otherwise than by the manager, except that towards the Public Administration the signature of the manager will be binding.

3. The registered office of the company will be:  
 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

There being no further business the meeting was declared closed.

Signed in four original examples in Luxembourg on 1 August 2000.

R. Turner

For *TYNDALL MANAGEMENT S.A.*

Signature

For *NATIONWIDE MANAGEMENT S.A.*

Signature

### Traduction française du texte qui précède:

Ont comparu:

le 1<sup>er</sup> août 2000:

1. Richard Turner, réviseur d'entreprises et expert-comptable, demeurant à Howald.
2. *TYNDALL MANAGEMENT S.A.*, une société de droit luxembourgeois et ici représentée par Monsieur Jan Bout en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision de son conseil d'administration prise le 23 juillet 2000, une version originale restera annexée aux présentes.
3. *NATIONWIDE MANAGEMENT S.A.*, une société de droit luxembourgeois et ici représentée par Monsieur Jan Bout en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision de son conseil d'administration prise le 23 juillet 2000, une version originale restera annexée aux présentes.

Ces comparants ont déclaré avoir convenu de constituer la société dont ils vont établir les statuts comme suit:

#### Titre 1<sup>er</sup>. Forme - Objet - Dénomination - Siège - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, entre les comparants, une société civile qui existera entre les propriétaires des parts sociales ci-après créées et ceux qui pourront le devenir ultérieurement.

Cette société sera régie par les présents statuts, ainsi que par les lois luxembourgeoises, notamment les articles 1832 à 1872 du Code civil.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exercice de toutes activités liées à la profession de réviseur d'entreprises et d'expert-comptable incluant l'exécution de mandats de commissaire aux comptes et d'agent domiciliataire.

La société pourra, conformément aux lois et règlements en vigueur, exercer des mandats d'administrateur, de liquidateur et de commissaire.

La société peut s'intéresser par voie d'apport ou par toute autre voie dans toutes les sociétés ou entreprises ayant en tout ou en partie un objet similaire au sien ou susceptibles d'en favoriser le développement ou l'extension.

**Art. 3.** La société prend la dénomination *TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY*, Société Civile.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg ou de l'étranger par simple décision des associés réunis en assemblée générale.

**Art. 5.** La durée de la société est de 30 ans à partir de sa constitution, sans préjudice d'une prolongation ou d'une réduction de la durée statutaire.

#### Titre 2. Apports - Attribution des parts sociales

**Art. 6.** Le capital intégralement libéré est de EUR 800 (huit cent euros), divisé en 100 (cent) parts sociales sans valeur nominale. Les parts sont réparties comme suit:

1. Richard Turner, préqualifié, cinquante et une parts . . . . .	51
2. <i>TYNDALL MANAGEMENT S.A.</i> , préqualifiée, vingt-cinq parts . . . . .	25
3. <i>NATIONWIDE MANAGEMENT S.A.</i> , préqualifiée, vingt-quatre parts . . . . .	24

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

**Art. 7.** Les parts sont librement cessibles entre associés et aussi longtemps que la société agit comme réviseur d'entreprises ou expert-comptable, un réviseur d'entreprises ou expert-comptable détiendra au moins 51 pour cent des parts sociales.

Autrement, elles ne pourront être cédées à des tiers non-associées qu'avec l'accord unanime de tous les associées. Et autrement, les associés disposent d'un droit de préemption absolue des parts sociales à prix égal.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une voix et chaque part sociale donne un droit proportionnel au nombre de parts qu'il possède, aux affectations de profits ou capital de la société.

**Art. 9.** Par dérogation à l'article 1863 du Code civil, dans leurs rapports respectifs, les associées sont tenus des dettes de la société, chacun à la proportion du nombre de parts qu'il possède.

**Art. 10.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs de ses associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé ne mettra pas fin à la société, qui continuera entre les autres associées.

**Art. 11.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui seront réviseurs d'entreprises pour aussi longtemps que la société prend les missions de révision.

### **Titre 3. Administration**

**Art. 12.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année, sauf le premier exercice qui commence le 1<sup>er</sup> août 2000 et se terminera le 31 décembre.

**Art. 13.** Une fois par an les associés seront convoqués à tenir une assemblée générale ordinaire, à donner approbation du bilan de l'exercice précédent, de décider de l'affectation du résultat de cet exercice et de décider de la décharge du gérant ou des gérants.

Autrement, les associés seront convoqués extraordinairement pour prendre les autres décisions, incluant la modification de ces statuts, chaque fois que les associés représentant au moins quinze pour cent des parts sociales le demandent.

Pour les assemblées ordinaires une majorité simple des parts sociales suffira pour établir un quorum et pour prendre les votes sur une décision et, pour les assemblées extraordinaires, cette majorité augmentera à deux tiers des parts sociales pour le quorum et pour le vote sur une décision.

**Art. 14.** A l'expiration ou en cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation sera faite par les associés ou par un mandataire qu'ils auront choisi d'un commun accord et dont ils auront fixé les pouvoirs.

Les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associées, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute ou la cession à une société ou à toute autre personne, de ces mêmes droits, biens des obligations.

Le produit net de la liquidation, après règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

**Art. 15.** En cas de divergences le texte anglais fera foi.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité, ils ont pris les décisions suivantes:

1. Richard, Turner, préqualifié, est nommé gérant
2. La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant et d'un associé, autre que le gérant, sauf dans ses rapports avec l'Etat où la signature du gérant sera valable.
3. Le siège social est établi à:  
126, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.  
Fait en quatre versions originales à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

R. Turner

*Pour TYNDALL MANAGEMENT S.A.*

Signature

*Pour NATIONWIDE MANAGEMENT S.A.*

Signature

#### *Resolution of the board of Directors dated 23 July 2000*

It was resolved that Mr Jan A. J. Bout be authorised to represent the company at the constitution of a partnership a «société civile» in Luxembourg to be called TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. and is hereby agreed that he is authorised to agree the articles of the partnership contract as he deems fit and to sign the contract on behalf of TYNDALL MANAGEMENT S.A. and it is further agreed that it will take up 25 parts of a nominal value of EUR 100 each, payable in cash out of a total of 100 of such parts of the fully paid-up capital of said partnership.

Certified a true and exact copy of the original resolution

Jan. A. J. Bout

*Director*

#### *Resolution of the board of Directors dated 23 July 2000*

It was resolved that Mr Jan A. J. Bout be authorised to represent the company at the constitution of a partnership a «société civile» in Luxembourg to be called TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. and is hereby agreed that he is authorised to agree to the articles of the partnership contract as he deems fit and to sign the contract on behalf of NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. and it is further agreed that he will take up 24 parts of a nominal value of EUR 100 each, payable in cash out of a total of 100 of such parts of the fully paid-up capital of said partnership.

Certified a true and exact copy of the original resolution

Jan. A. J. Bout

*Director*

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 79, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

**AGIL S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.463.

Les comptes annuels au 31 mars 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 64, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(68100/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

**BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 72.058.

In the year two thousand, on the twenty-sixth of October.

Before Us, Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

Appeared:

Mrs Eleonora Broman, economic counsel, residing in Luxembourg,

Acting by virtue of a proxy given to her by CYRUS HOLDING CORPORATION, having its registered office in Nauru (Nauru), the sole shareholder of BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l., at the ordinary general meeting held extraordinarily on October 24, 2000.

The said appearing person has requested the undersigned notary to enact the following declarations:

- that pursuant to a deed of transfer of the registered office from Curaçao (Netherlands Antilles) to Luxembourg, of the Company BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDING N.V. (actually BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.) passed by the undersigned notary on September 23, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 964 of December 16, 1999, the sole shareholder, CYRUS HOLDING CORPORATION, pre-named, is the owner of all the shares of BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l.

- that the value of the net assets of BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDINGS N.V. have been certified to the undersigned notary by a closing balance sheet in Curaçao and an opening balance sheet in Luxembourg dated on September 23, 1999, attached to the said deed of transfer of the registered office, which was showing net assets amounting to seven hundred seventy-two million seven hundred seventy-seven Euros (772,777.- EUR).

- that pursuant to a resolution dated September 22, 2000, the sole manager has decided to approve rectified balance sheet as per September 23, 1999, according to which the net assets amounted in fact to two million nine hundred seventy-seven thousand five hundred fifty-five Euros (2,977,555.- EUR).

- that the resolution of the sole manager has been approved by the sole shareholder at the present general meeting.

Thereupon, in support of such declarations, the appearing person has handed over to the undersigned notary, a copy of the said resolution of the sole shareholder, of the said resolution of the sole manager, and of the said rectified balance sheet as per September 23, 1999, which shows the said net assets as rectified, with request to proceed to the subsequent rectifications, wherever it will be needed.

The said documents will remain attached, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary.

*Costs*

For the purpose of registration, the difference between the net assets wrongly stated at the deed on September 22, 1999, i.e. 772,700.- EUR and the net assets rectified, i.e. 2,977,555.- EUR, is equal to 2,204,855.- EUR (88,943,630.- LUF).

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as result of the present deed are estimated at approximately 990,000.- LUF.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up on the day named at the beginning in Hesperange.

The document having been read and translated to the persons appearing, they signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française:**

L'an deux mille, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Madame Eleonora Broman, conseil économique, demeurant à Luxembourg,

agissant en vertu d'une procuration lui donnée par CYRUS HOLDING CORPORATION, dont le siège social est établi à Nauru (Nauru), l'associé unique de BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l. lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 24 octobre 2000.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

- qu'aux termes d'un acte de transfert du siège social de Curaçao (Antilles Néerlandaises) à Luxembourg de la société BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDING N.V. (actuellement BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.) reçu par le notaire instrumentant en date du 23 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 964 du 16 décembre 1999, l'associé unique, CYRUS HOLDING CORPORATION, préqualifiée, détient toutes les parts sociales de BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.

- que la valeur de l'actif net de BOMMENEDE INTERNATIONAL HOLDINGS N.V. a été certifiée au notaire instrumentant par un bilan de clôture à Curaçao et d'ouverture à Luxembourg daté au 23 septembre 1999, resté annexé audit acte de transfert du siège social, lequel montrait un actif net de sept cent soixante-douze mille sept cent soixante-dix-sept Euros (772.777,- EUR).

- que par une résolution en date du 22 septembre 2000, le gérant unique a décidé d'approuver un bilan rectifié au 23 septembre 1999, selon lequel l'actif s'établissait en fait à deux millions neuf cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-cinq Euros (2.977.555,- EUR).

- que la résolution du gérant unique a été approuvée par l'associé unique lors de l'assemblée générale susvantee.

Ensuite, à l'appui de ces déclarations, la comparante a remis au notaire instrumentant un duplicata de ladite assemblée générale, de ladite résolution du gérant unique et dudit bilan rectifié au 23 septembre 1999 tel que rectifié, lequel fait état dudit actif net, avec requête de procéder aux rectifications y relatives partout où besoin sera.

Lesdits documents resteront, après avoir été signés ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate, par les présentes, qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

#### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, la différence entre l'actif net erronément déclaré lors de l'acte du 23 septembre 1999 soit 772.700,- EUR et l'actif net rectifié soit 2.977.555,- EUR s'élève à 2.204.855,- EUR (88.943.630,- LUF).

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à 990.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Broman, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 66, case 3. – Reçu 889.406 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 24 novembre 2000.

G. Lecuit.

(68126/220/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

#### **DAA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8358 Goebblange, 1, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 59.159.

—

Le bilan de 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 72, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Signature.

(68161/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

#### **DAA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8358 Goebblange, 1, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 59.159.

—

#### *Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 novembre 2000*

##### *Résolution*

- L'assemblée décide d'accepter la démission de l'administrateur Monsieur Robert Godart, économiste, demeurant à Strassen.

- L'assemblée décide de nommer une nouvelle administratrice jusqu'en 2006 Qingru Zhang, doctoresse, demeurant à Hangzhou, Chine.

L. Yuan / N. Wang

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 72, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(68162/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2000.

---

**CHARON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

## RECTIFICATIF

A la page 17941 du Mémorial C n°374 du 21 mai 2001 il a été omis, à la fin du texte, de mettre la phrase suivante:

«Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 14 mai 2001 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.»

(02990/xxx/10)

---

**PARSIFAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.472.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 11 mai 2001 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

(03079/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WEBTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

## RECTIFICATIF

A la page 18205 du Mémorial C N°380 du 23 mai 2001, il y a lieu de lire dans l'intitulé comme siège social:  
9B, boulevard du Prince Henri.

(03110/xxx/7)

---

**FRESH PACIFIC OPEN FUND, Fonds Commun de Placement.**

FRESH PACIFIC OPEN FUND has been put into liquidation on 31st May, 2001, close of business because of a continuous reduction of its size. The last net asset value per Unit was calculated on 31st May, 2001.

STRATEGIC CAPITAL MANAGEMENT COMPANY S.A., acting as management company to the Fund, will proceed to the liquidation of the Fund in accordance with Luxembourg laws and regulations.

It is intended that the liquidation proceeds shall be paid to the Unitholders in proportion to the number of Units held by each of them, to the extent possible, by the end of July 2001.

(03133/755/11)

*The Board of Directors of STRATEGIC CAPITAL MANAGEMENT COMPANY S.A.*

---

**SOCIETE FINANCIERE DU MONT CANIGOU S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 40.635.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 juin 2001 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nomination des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

I (02639/660/15)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**FIMACO S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 41.011.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nomination des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

I (02641/660/15)

*Pour le Conseil d'Administration.*

**LUX-INDEX US, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 75.343.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG à Luxembourg, 1 rue Zithe, le 4 juillet 2001 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2001
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2001; affectation du bénéfice des différents compartiments
3. Donner quitus aux Administrateurs
4. Nominations statutaires
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des établissements ci-après:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG,  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.,  
FORTUNA BANQUE S.C.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils devront en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Des formules de procuration sont disponibles au siège social de la Société.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (02685/755/31)

*Le Conseil d'Administration.*

**GRAVEY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.899.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 27 juin 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02851/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**MARINE RESOURCES INC., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 27.230.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders which will be held at the address of the registered office, on *June 27, 2001* at 10.00 a.m., with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

I (03022/534/17)

*The Board of Directors.*

---

**ELISTA, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 76.230.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *27 juin 2001* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03023/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ZUKUNFT AG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.  
R. C. Luxembourg B 52.581.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *22 juin 2001* à 10.00 heures au siège de la Société, 19, rue de Saint Hubert, L-1744 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2000, lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2000.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2000.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2000.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (03125/578/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**H.D. REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.500.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *22 juin 2001* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2001, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2001.

4. Divers.

I (03037/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHERI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 45.857.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *10 juillet 2001* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 mai 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03059/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HOLLEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 38.515.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *9 juillet 2001* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 8 mai 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03060/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.880.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *9 juillet 2001* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 mai 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03061/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TERRASSEMENTS SOLOTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 72.905.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le *26 juin 2001* à 11.00 heures au 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec pour

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
3. Affectation du résultat;



4. Quitus aux administrateurs et au commissaire;
5. Ratification de la nomination d'un Administrateur par le Conseil d'Administration du 25 avril 2000;
6. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes. Décharge à donner;
7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;
8. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros;
9. Suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises et du capital social;
10. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 37.184,02 (trente sept mille cent quatre-vingt-quatre Euros et zéro deux Cents), représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale.»
11. Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03070/643/27)

Conseil d'Administration.

---

**CLERVAUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 58.449.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE/EXTRAORDINAIRE**

de notre société, qui se tiendra le vendredi 22 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels 2000 et affectation du résultat.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Acceptation de la démission de M. Jean-Marie Theis de ses fonctions d'administrateur et décharge.
4. Nomination de M. Albert Schiltz en qualité d'administrateur.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et décharge.
6. Nomination du nouveau commissaire aux comptes.
7. Conversion du capital en euro avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.
8. Augmentation du capital social.
9. Adaptation de l'article 3 des statuts.
10. Divers.

*Le Conseil d'administration*

Signature

I (03074/549/25)

---

**WINTERSPORT INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 51.942.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 22 juin 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03075/696/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ULYSSES, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 61.830.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 26 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2001
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.

I (03128/755/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HECTOR, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 64.397.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 26 juin 2001 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2001
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.

I (03129/755/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INDUNO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 18, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 59.679.

Conformément à l'article 10 des statuts, le conseil d'administration prie les actionnaires qui le souhaitent d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le vendredi 22 juin 2001 à 12.00 heures en l'Etude de Me Frank Baden, 17, rue des Bains à Luxembourg. L'assemblée statuera sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Passage du capital en Euros.
2. Renouvellement du capital autorisé.
3. Adaptation des statuts par l'ajout d'un article 13 libellé comme suit:  
**Art. 13.** En cas de mise en liquidation de la société, les actifs seront distribués aux actionnaires en nature et ne seront réalisés, en tout ou en partie, que dans la mesure où cela s'avérerait indispensable à l'indemnisation des créanciers ou si les actifs ne peuvent être partagés.
4. Coordination des statuts.
5. Renouvellement du mandat des organes sociaux (administrateurs et commissaire).
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à la présente assemblée sont tenus de déposer leurs actions au siège social de la société au plus tard pour le vendredi 15 juin 2001.

I (03143/000/25)

---

**ESTALEX REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 76.551.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 juin 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02178/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ZORBAS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.799.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02179/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ILLINOIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 50.921.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 14 juin 2001 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Nominations statutaires.
5. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02552/005/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**YORTA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.798.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 juin 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02180/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

19908

**XENOR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.797.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *15 juin 2001* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02181/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HEGA EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 45.801.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *15 juin 2001* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02203/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MIN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 50.412.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le *15 juin 2001* à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02272/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.610.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *15 juin 2001* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Divers.

II (02236/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NET GAME, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 78.539.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 15 juin 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02273/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**E.F.E.C. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 45.817.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 20 juin 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02278/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINWASH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 63.557.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 14 juin 2001 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Divers.

II (02511/788/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LINETHY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 56.291.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 16.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
- divers

II (02283/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LANTAU S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 74.185.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am 14. Juni 2001 um 10.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes.

II (02314/534/16)

Der Verwaltungsrat.

**CHARISMA, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 72.483.

Hiermit wird allen Anteilhabern der CHARISMA, SICAV (die «Gesellschaft») mitgeteilt, dass die für den 11. Mai 2001 einberufene ausserordentliche Generalversammlung nicht stattgefunden hat und aufgrunddessen diese

**AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

am 21. Juni 2001 um 12.00 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

*Tagesordnung:*

1. Änderung der Artikel 4, 9, 11, 28, 31, 35 und 36 der Satzung der CHARISMA, SICAV im Rahmen der bereits erfolgten Registrierung der SICAV in der Bundesrepublik Deutschland sowie die Annahme der geänderten Satzung.
2. Verschiedenes.

Die Punkte, die auf der Tagesordnung der ausserordentlichen Generalversammlung stehen, verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile. Eine ausserordentliche Generalversammlung vom 9. April 2001 hat das o.g. Quorum nicht erreicht, so dass gemäss den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts, anlässlich dieser Versammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt ist und die Beschlüsse mit einer zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile getroffen werden.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft drei Arbeitstage (Eingangsdatum) vor der Generalversammlung vorliegen.

II (02719/755/26)

Der Verwaltungsrat.

**DAVIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 58.714.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 14 juin 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (02320/534/15)

Le Conseil d'Administration.

**SOLEIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 46.352.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 15 juin 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire à la liquidation
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation
3. Clôture de la liquidation
4. Indication de l'endroit où les livres et documents de la société ont été déposés et vont être conservés pour une durée de cinq ans.

II (02465/795/15)

*Le Liquidateur.*

---

**CERATON HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 26.040.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 15 juin 2001 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire à la liquidation
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation
3. Clôture de la liquidation
4. Indication de l'endroit où les livres et documents de la société ont été déposés et vont être conservés pour une durée de cinq ans.

II (02466/795/16)

*Le Liquidateur.*

---

**AGREST FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 38.823.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 15 juin 2001 à 10.20 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000.
3. Décharge des résultats afférents.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.

II (02638/528/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GOLDROSE S.A., Holding-Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Nothum, 5, Enneschtgaass.  
H. R. Diekirch B 1.859.

Die Damen und Herrn Aktieninhaber sind hiermit eingeladen der vom Montag 5. März 2001 verschobenen

**GENERALVERSAMMLUNG**

die jetzt am Freitag 29. Juni 2001 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

*Tagesordnung:*

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars.
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2001.
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar.
4. Beschlussfassung über die mögliche Auflösung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Gesellschaften.
5. Verschiedenes.

II (02479/000/17)

*Der Verwaltungsrat.*

---

**JOINT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 63.562.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *14 juin 2001* à 10.30 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Divers.

II (02508/788/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**DARTEP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 69.988.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2001* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02553/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**VALBEACH CONSTRUCTING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 16.396.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2001* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (02558/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A.H.,**

**Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 32.283.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi *15 juin 2001* à 11.00 heures au siège social.



*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2000.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02666/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WHITECHAPEL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 39.324.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 15 juin 2001 à 15.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000.
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
5. Nominations statutaires.
6. Conversion en EUR (loi du 10 décembre 1998)  
autorisation au Conseil d'Administration
  - \* de convertir en EUR tant le capital social que le capital autorisé
  - \* au besoin, de procéder à une (aux) augmentation(s) de capital
  - \* d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
  - \* en conséquence d'adapter les statuts de la société
7. Divers.

II (02667/755/25)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ELDOLUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 53.054.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, le 15 juin 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

II (02686/029/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**JOFAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.714.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02687/029/18)

*Le Conseil d'Administration.***KÖNER + KEUTZ FINANZ AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.993.

Les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

II (02688/029/18)

*Le Conseil d'Administration.***CLAIRAM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 69.720.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (02764/000/18)

*Le Conseil d'Administration.***ARAXA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 76.285.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (02748/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.816.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 15 juin 2001 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02689/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NOBEL CONSTRUCTING COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 16.419.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 14 juin 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (02751/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CAPITAL TARGET EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 80.470.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (02766/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WEST END INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 69.390.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (02768/000/19)

*Le Conseil d'Administration.***NICOMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 57.094.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 11.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000. Affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

II (02772/595/16)

*Le Conseil d'Administration.***SOBRUXA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 31.797.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 9.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995, au 31 décembre 1996, au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000. Affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Elections statutaires.
5. Question de la dissolution anticipée de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
6. Divers.

II (02774/595/19)

*Le Conseil d'Administration.***DIAMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 31.709.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2001 à 10.30 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000. Affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Elections statutaires.
5. Question de la dissolution anticipée de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
6. Divers.

II (02773/595/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**HEXX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 70.675.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 15 juin 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration pour entreprendre les démarches en vue de la conversion du capital de la société de LUF en Euro dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02777/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NPC NUTRIMENT PATENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 52.962.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, 15, boulevard Roosevelt à Luxembourg, le vendredi 15 juin 2001 à 9.30 heures.

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
2. Affectation du résultat de l'exercice 2000;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la non-teneur de l'assemblée générale ordinaire à la date statutaire;
5. Démission d'un administrateur et décharge à lui donner pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de tenue de l'assemblée.
6. Nomination d'un nouvel administrateur;
7. Nominations statutaires;
8. Divers.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de se conformer à l'article 10 des statuts.

II (02892/687/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TEXTILCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C. Luxembourg B 40.730.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 14 juin 2001 à 17.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02804/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

19918

**ZORINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C. Luxembourg B 45.926.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2001* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02806/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUROPEAN STEELHOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C. Luxembourg B 13.324.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2001* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998, 1999 et 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02807/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.522.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *June 15, 2001* at 10.00 a.m. at the registered office with the following agenda:

*Agenda:*

- To receive and approve the Management Report of the Directors for the year ended December 31, 2000,
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended December 31, 2000,
- To receive and approve the annual accounts and appropriate the earnings for the year ended December 31, 2000,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates,
- Statutory appointment.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

II (02827/755/18)

*The Board of Directors.*

---

**SIMAGRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C. Luxembourg B 54.926.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

reportée qui aura lieu le *15 juin 2001* à 9.30 heures au siège social, à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 1998, 1999 et 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02808/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRADEP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C. Luxembourg B 70.007.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *14 juin 2001* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (02822/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IBEROFINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 73.499.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *lundi 18 juin 2001* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. divers.

II (02901/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «M» HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 19.525.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *vendredi 15 juin 2001* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en EUR dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02831/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SENTRIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 8.158.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le vendredi 15 juin 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02832/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINANZIARIA REGINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Mesdames et Messieurs les actionnaires, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société, sont convoqués par la présente à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

de la Société qui se tiendra le 15 juin 2001 à 17.00 heures à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve pour délibérer et décider sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
2. Rapport du commissaire aux comptes concernant le même exercice;
3. Approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe aux comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2000;
4. Affectation des résultats;
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. Elections statutaires;
7. Divers.

*Pour le Conseil d'Administration*

P. Nodari / M. Sterzi

II (02868/000/22)

---